

*« La continuité nous donne des ailes;  
le changement nous donne des branches pour nous développer afin que nous  
puissions atteindre de nouveaux sommets. » Pauline R.Kezer*

C'est un Au Revoir

Hé oui! le mercredi 18 mai, je quitterai, avec une certaine tristesse, mon poste à la présidence régionale. Quitter pour respecter les statuts et règlements de l'AREQ mais surtout pour permettre à une nouvelle équipe de renouveler et de dynamiser les activités d'information et de formation, l'engagement et la participation des membres, les moyens de communications pour vous rejoindre quelle que soit votre condition: santé, âge, éloignement...

Quitter avec tristesse, des équipes qui m'ont épaulée, encouragée et soutenue, des responsables au plan sectoriel, régional et national très engagés dans la promotion et la défense de différents dossiers, des représentants de l'AREQ à la table de d'autres organismes et principalement vous, chères et chers membres de L'AREQ Estrie. Vous m'avez fait confiance, accueillie et acceptée comme un membre de la famille. Je m'y suis sentie en confiance, respectée et aimée. Je ne pouvais espérer mieux.

Grâce à vous, j'ai grandi (au sens figuré bien sûr). J'ai amélioré ma patience, ma tolérance et mon écoute. Chacune et chacun de vous, à votre manière, avez été un plus dans ma vie. Je vous dis MERCI. Ce sera toujours un plaisir pour moi de vous revoir à différentes occasions.

L'AREQ Estrie ne restera pas orpheline car tout membre régulier et inscrit sur la liste d'un secteur est éligible au poste de présidence de la région et toute personne à la présidence d'un secteur est éligible aux autres postes du comité exécutif régional.  
(article18.01)

Je vous invite à l'assemblée générale régionale qui aura lieu à l'hôtellerie Le Boulevard le mercredi, 18 mai à 8h30. Votre présence sera une belle façon de montrer votre reconnaissance à celles et à ceux qui quittent et votre encouragement aux personnes élues qui formeront le nouveau Conseil régional.

Je vous y attends avec la personne qui est présentement à la présidence de votre secteur ainsi que celle et celui qui sera élu lors de votre assemblée sectorielle.

Avec affection

Nicole Patry-Lisée, présidente

# *Comité des assurances*

## Les maisons de convalescence

Depuis 2005, la SSQ a éliminé les listes de maisons de convalescence acceptées ou refusées. Depuis, le médecin traitant doit être en mesure de diriger son patient ou alors, de vous référer au CLSC.

Cependant, les critères d'admissibilité sont restés les suivants :

- le séjour doit être consécutif à une hospitalisation ou à une chirurgie d'un jour;
- le tout prescrit et justifié par un médecin à l'aide du formulaire disponible chez SSQ.

Le formulaire doit contenir les informations suivantes :

- le nom du centre où a lieu la convalescence – établissement officiellement reconnu comme maison de convalescence au Canada;
- la période d'hospitalisation ou la date de l'opération d'un jour;
- la raison médicale;
- la prescription du médecin.

## Le coût est toujours remboursé à 80% avec un maximum de 48\$ par jour.

La durée maximale par année civile et par personne assurée est de 120 jours ...

Exemple : COÛT

REMBOURSEMENT

60\$/jour/pers.

48\$/jour/pers.

50\$/jour/pers.

40\$/jour/pers.

70\$/jour/pers.

48\$/jour/pers.

20\$/jour/pers.

16\$/jour/pers.

*Pauline Thibault Poudrier,* tél. : 819 566-1900

*Michéline Provencher,* tél. : 819 346-5798

Responsables régionales en assurances

Responsable de l'Estrien : *Fernand Grenier*



*CCH*  
*Comité de la Condition des Hommes*

« Accueillir les besoins psychiques  
de l'adulte vieillissant »

Le sujet de cet article est en fait le titre du 2<sup>e</sup> volume produit par le Dr Valois Robichaud.

Cet acadien de la Baie du Petit Pokemouche au Nouveau Brunswick sera la personne-ressource invitée lors de notre prochaine **conférence régionale mixte** qui se tiendra **le mardi 26 avril 2011** à l'Hôtellerie Le Boulevard.

*Voir la feuille invitation.*



Le Dr Valois Robichaud nous entretiendra sur le fait que « l'adulte, dans sa recherche d'harmonie et de satisfaction de sa vie, a besoin d'amour, de sécurité, d'écoute, de reconnaissance, d'affirmation, de liberté et de créativité. »

Il illustrera, à l'aide d'exemples concrets et de faits réels glanés tout au long de ses nombreuses années d'études et de travail dans le domaine de la gérontologie, **l'importance et surtout la pertinence pour nous, adultes avançant en âge, de combler ces besoins. Nous découvrirons que tout au long de cette dernière étape de la vie, notre bonheur peut encore grandir.**

Ce sera une conférence unique et très spéciale qui nous concerne toutes et tous personnellement. Ce sera aussi une primeur puisque Le CCH **invite tous les membres féminins et masculins** de l'AREQ Estrie à s'inscrire à cette rencontre. Vous pouvez aussi inviter vos amis.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!  
Toujours très heureux d'être à votre service !

*Gilles Lépine*, responsable régional CCH

## *Dossier de l'Indexation*



Vous avez toutes et tous reçu vos feuilles en janvier de la CARRA avec les nombreuses irrégularités dont nous avons parlé lors des déjeuners ou sur le site de l'Association. Les plaintes ont été acheminées à la CARRA par les responsables du national. Nous sommes en février et plusieurs personnes retraitées reçoivent encore une rente estimée. La réponse à la lettre demandant une rencontre par Johanne Freire, conseillère du dossier RETRAITE à l'AREQ nationale, a été longue à venir. Très difficile pour elle d'avoir des informations, c'est confidentiel. La lenteur serait due à l'informatique et au personnel qui n'est pas remplacé lors de départ. Quelle Surprise!!!

Concernant le fameux Comité consultatif proposé par la Commission des finances publiques, la ministre a obtenu le consentement de la CARRA d'y participer et a rencontré quatre associations de retraités pour les informer de son intention de le mettre en place avant les fêtes. Chacune a accepté d'y participer : AREQ, AQRP, ADR et RRAME. Il restait à savoir ce que feraient les syndicats (CSQ, FTQ et CSN). De ce côté, il y aurait eu du retard concernant la réponse de la CSN.

*« Le GTAR (Groupe de Travail des Associations de Retraités) demande donc à la ministre Courchesne de convoquer immédiatement les différents partenaires concernés afin de débiter les discussions rapidement. Une convocation officielle de la part du gouvernement permettrait de connaître l'intérêt des différents partenaires à participer au Comité. Le GTAR a déjà confirmé à la ministre les noms de ses représentants au Comité...Le GTAR regroupe plus de 105 000 personnes retraitées des secteurs public et parapublic au Québec dont l'AREQ fait partie ».* Un suivi se fait donc d'une façon régulière par nos représentantes du national auprès de l'attachée politique de Mme Courchesne. Au moment de l'écriture de mon texte, j'ai appris que l'AREQ a été consultée par la présidente du Conseil du Trésor, Mme Courchesne, et des échanges ont lieu actuellement au sujet du mandat ainsi que de la composition du comité.

Une annonce officielle de la part du gouvernement devrait avoir lieu sous peu et c'est à ce moment que nous aurons de l'information plus détaillée à vous communiquer. J'aurai possiblement une rencontre à Québec avant l'assemblée générale régionale et je vous tiendrai au courant.

Nous sommes en route et ce n'est sûrement pas le temps de baisser les bras. Je suis conscient que c'est long et que ce n'est peut-être pas demain la veille. Nous devons toujours persévérer dans nos actions car si nous avons progressé, c'est grâce à notre solidarité. Nous avons réussi à forcer ou à convaincre le gouvernement que ce n'était plus le temps de patiner. Comme le dit l'expression : les bottines devront suivre les babines ! Lors de nos rencontres avec les députés de la région à l'automne 2010, ils ont tous dit que ce Comité devrait être formé. Nous voulons donc voir sa création bientôt.

Je vous invite donc à continuer de visiter régulièrement le site de l'AREQ si vous possédez internet ([www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)).

*Fernand Grenier*, responsable régional du dossier retraite

# Impressions premières sur la TACAE

La toute première fois que l'abréviation la TACAE est parvenue à mes oreilles, j'ai entendu l'ataca! Une réponse précise à mon questionnement m'a permis d'apprendre qu'il s'agissait bel et bien de la **table(T) d'action(A) contre(C) l'appauvrissement(A) de l'Estrie(E)**.

Quand vous participez ainsi pour la première fois de votre vie à l'assemblée régulière de la TACAE, vous devez apprivoiser tout un langage et ça ne va pas de soi: collectif d'action, coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services, «tableau de bord des communautés», formation aux actions dérangeantes... et j'en passe.

Une prochaine participation à l'AGA (assemblée générale annuelle) de la TACAE, soit le jeudi, 9 juin 2011 de 9h à 12h, devrait me permettre de poursuivre mon initiation.

Je dois vous avouer l'inconfort ressenti à cette première immersion dans la mer de l'appauvrissement collectif et l'expression «inconfort» reste faible; et je m'explique. Quand, à titre d'enseignant assez bien rémunéré, vous n'avez jamais connu l'indigence (il ne faut plus dire pauvreté, car c'est politiquement gênant); quand vous vous êtes seulement demandés si le beurre demi-sel ne serait pas meilleur sur votre pain que le beurre régulier; quand vos parents vous ont enseigné à vivre selon vos moyens et non selon vos caprices et vos besoins; comment peut-on s'imaginer se retrouver dans la galère de la lutte contre l'appauvrissement?

Comment percevoir que l'appauvrissement concerne également des membres de l'AREQ? Ne serions-nous pas des «moyens» nantis au milieu d'une minorité nantie. Un jour, nous trouverons peut-être des réponses à ce questionnement, du moins je l'espère bien!

À une prochaine fois?

*Guy Forget*, membre de l'AREQ



Estrie

Madame, Monsieur,

Les membres du conseil régional vous convient à l'assemblée générale régionale qui aura lieu :

**Le mercredi, 18 mai 2011 à 8h30**  
**Hôtellerie Le Boulevard**  
**4201, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke**

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**8h00 Accueil.**

**8h30 Début de l'assemblée générale régionale**

- 1- Message d'ouverture de la Présidente régionale et présentation des membres du CR 2008-2011.
- 2- Nomination à la présidence d'assemblée.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale régionale du mercredi, 19 mai 2010.
- 5- Élections : Présentation du déroulement par la personne présidente d'élection.
- 6- Rapport par la Présidente : plan d'action 2008-2011.
- 7- Rapport des responsables régionaux des différents comités et des personnes représentant l'AREQ à plusieurs organismes.
- 8- Période de questions et de commentaires.

**Pause : 10 minutes.**

- 9- Rapport des états financiers.
- 10- Période de questions et de commentaires.
- 11- Élection : Présentation des personnes candidates à la présidence.  
-Vote.
- 12- Message de la personne invitée (CE de l'AREQ).
- 13- Résultat du vote et présentation des élus qui formeront le conseil régional 2011-201

14- Mot de clôture par la nouvelle personne élue à la présidence régionale.

**12h00** Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault.

**12h30** Dîner – Tirage.

**14h15** Conférence de madame France Harrisson : Comment organiser nos boîtes à fleurs.

**Coût : membre 18 \$**

**Non-membre 21 \$**

### INVITATION

Nos membres artistes sont invités à exposer au maximum trois œuvres.

La valeur maximale attribuée à une œuvre ne peut excéder 500 \$.

**Catégories** : tableaux, sculptures, photographie, émail, vitrail et poterie.

La sélection des œuvres méritantes se fera par un comité de trois personnes.

**Vous apportez le matériel nécessaire à l'exposition** (chevalets, crochets, ...).

Le prix de chaque œuvre doit être indiqué. Les membres peuvent acheter vos œuvres.

Nous avons un budget de 1000 \$.

Il y aura un coup de cœur de 75 \$ et un tirage de 50 \$ parmi les autres exposants.

### **Billet d'inscription à envoyer s.v.p.**

#### **BILLET- RÉPONSE**

**Nom** : \_\_\_\_\_

**Téléphone** : \_\_\_\_\_

**Secteur** : \_\_\_\_\_

**Numéro de**

**membre** : \_\_\_\_\_

**Non-membre** : Nom : \_\_\_\_\_

**Téléphone** : \_\_\_\_\_

**Ci-joint mon chèque au nom de: AREQ-Estrie**

Envoyez votre billet-réponse **au plus tard le vendredi, 6 mai 2011** à :

Noëlla Levasseur, 7032, rue Émery-Fontaine, Sherbrooke Qc J1N 2S8

# ***Comité de l'Action Sociopolitique***

## **Un système de scrutin provincial juste?**

Le système actuel de scrutin nominal joue de vilains tours à la volonté du peuple. Voici des exemples touchant les trois principaux partis concernés.

En 1973, le PLQ obtient 92.7% des sièges avec 54.7% des votes, le PQ 5.5% des sièges avec 30.2% des votes et le Ralliement créditiste 1.8% des sièges avec 9.9% des votes.

En 1998, le PLQ n'obtient que 38.4% des sièges avec 43.5% des votes tandis que le PQ remporte 60.8% des sièges avec 42.9% des votes et l'ADQ .08% des sièges avec 11.8% des votes. Le parti au pouvoir a donc recueilli moins de votes que son plus proche concurrent.

Enfin en 2003, le PLQ remporte 60.8% des sièges avec 45.9% des votes, le PQ 36% sièges avec 33.2% des votes et l'ADQ 3.2% des sièges avec 18.2% du vote.

Est-ce que le système est plus juste si on considère le nombre de votes pour qu'un parti donné décroche un siège à l'assemblée nationale? Deux exemples où les nombres de votes sont arrondis. En 2003, il a fallu 23 000 votes au PLQ, 28 000 au PQ et 173 000 à l'ADQ. En 1998, il en avait fallu 36 900 au PLQ, 22 900 au PQ et 480 000 à l'ADQ.

Pour ces raisons et d'autres, le Mouvement pour la Démocratie Nouvelle (MDN) travaille depuis quelques années à convaincre les partis politiques et les citoyens d'adopter un mode de scrutin proportionnel qui pourrait corriger de telles distorsions et d'autres disparités.

Votre comité d'action sociopolitique s'intéresse à la question en vue d'organiser une rencontre régionale sur cette problématique à l'automne 2011. D'autres informations sur cette question suivront dans les prochaines éditions du journal.

*Robert Tremblay*, pour le CASP

## ***Fondation Laure-Gaudreault et la reconnaissance***



L'assemblée générale annuelle de la Fondation Laure-Gaudreault se tiendra à la suite de l'assemblée générale de l'AREQ et durera environ 30 minutes. Trois postes sont en élection au bureau régional pour un mandat de 2 ans : la vice-présidence, le secrétariat et le poste de conseiller ou conseillère. Tout membre de la FLG peut se présenter à un de ces trois postes; des formules de mise en candidature seront disponibles dès l'accueil le matin.

En juin, il y aura aussi élection à la présidence provinciale (Quoi de neuf février-mars 2011).

21 705 vibrants mercis pour la campagne de financement 2010 : c'est la plus haute somme recueillie en Estrie au cours des 15 ans d'existence de la Fondation chez nous. Participez en grand nombre à votre assemblée générale sectorielle pour mieux connaître les bénéficiaires de votre très grande générosité.

*Louise Lacharité*, présidente régionale FLG

# Table Régionale de Concertation des Aînés de l'Estrie (TRCAE)

En juin 2010, l'AREQ Estrie m'a déléguée sur la table régionale de Concertation des Aînés de l'Estrie (TRCAE). OUF! J'en suis encore à apprivoiser la complexité de ce regroupement.

D'abord les gens représentant les organismes qui y siègent; tables locales de concertation, une par MRC de l'Estrie, et d'autres organismes comme la FADOQ, l'AEIFA, l'AQDR, les Townshippers, le CSSS-IUGS, les retraités de la CSRS. Je n'ai même pas mentionné tous les organismes décisionnels et/ou consultatifs qui gravitent autour et dont les rôles, missions, objectifs, priorités, projets, viennent influencer les réflexions et les décisions de la Table.

Tout ce beau monde tente tant bien que mal de concilier les attentes de chacun et de se concerter pour améliorer les conditions de vie et le mieux-être des personnes âgées de l'Estrie.

Vous comprendrez que pour le moment j'en suis encore à débroussailler et apprivoiser tout ça et à essayer de comprendre le rôle, l'influence que peut y jouer l'AREQ Estrie.

Ce qui importe, c'est de ne pas perdre de vue que nous œuvrons pour des hommes et des femmes bien réels, aux besoins et aux aspirations multiples, tout à fait légitimes et souvent fort différents.

## INFOS :

Les activités des **Cafés des Âges** se poursuivent dans les tables locales et donnent de bons résultats. Elles regroupent des personnes de différentes générations. C'est une belle occasion de partage et de réflexion. Il y aura probablement à l'automne 2011 la version régionale de cette activité.

## Salon Mieux-être : De Génération en Génération

Le salon aura lieu en avril prochain et se tiendra au nouveau centre de foire.

## Droit à promouvoir

**Saviez-vous** qu'une personne hébergée dans un CHSLD peut recevoir une **aide financière supplémentaire** pour certains besoins essentiels; lunettes, orthèses dentaires ou autres, par exemple. Cette aide peut couvrir jusqu'à 90% du montant à déboursier, ceci **selon les revenus de la personne**.

Cette mesure n'est pas largement publicisée. Informez-vous auprès de l'établissement. Beaucoup de résidents et de résidentes pourraient s'en prévaloir.

*Suzanne Poirier*

# ***Comité de la condition des Femmes***

## **La laïcité au Québec pour l'égalité**

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience avec la liberté de croire ou de ne pas croire, la séparation de l'Église et de l'État et l'égalité entre les citoyens. L'État ne se mêle pas des affaires religieuses et le religieux ne détermine pas la conduite de l'État. Lorsque la liberté de religion s'exprime au moyen d'un «accommodement raisonnable», il y a un risque que l'égalité soit bafouée. Il faut établir quelle forme de laïcité permettra l'expression pleine et entière de l'égalité.

La religion n'est pas une fatalité de naissance pas plus que le rôle de chacun ne vient avec son sexe. L'égalité des sexes est une valeur fondatrice de la liberté et de la justice. Avant d'être religieux, nous sommes des hommes ou des femmes. Les choix doivent se faire selon la volonté personnelle, non imposés par les traditions ou la religion.

Jadis, les rôles prédéterminés des femmes et des hommes étaient bien connus : la femme s'occupait des enfants et était la gardienne des valeurs et de la tradition. Le mari était à l'extérieur de la maison et s'occupait des affaires civiles. À mesure que l'État a pris ses responsabilités dans la sphère publique, en a retiré le religieux, les femmes y ont été de plus en plus présentes.

La laïcité s'applique aux institutions publiques uniquement. Les fonctionnaires sont l'incarnation directe de l'État. Les lois de l'État sont des lois civiles et non religieuses, donc sujettes aux changements. Les fonctionnaires n'ont pas à arborer de signes religieux ostentatoires puisque ce n'est pas la religion qui guide leur travail. Croire et exprimer sa croyance sont deux choses différentes. Lorsqu'on travaille pour l'État, on se conduit en fonction des lois votées par nos représentants. Au contraire, lorsqu'on agit selon des lois divines ou un dogme, rien n'est discutable, tout est immuable et la démocratie ne s'exprime pas.

À ceux qui disent que la laïcité va éloigner les femmes «voilées» de la fonction publique, la réponse est que ce travail n'est pas un droit mais un choix. Elles auront le droit de porter le voile ou non, mais à l'extérieur de leur travail. Pour les fondamentalistes, le voile constitue un outil d'instrumentalisation politique davantage qu'un symbole religieux servant à exprimer leur foi.

Il faut modifier la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour y inclure le principe de laïcité de l'État et en définir l'application dans la vie civile.

La laïcité est une source de cohésion sociale qui permet à toutes et tous d'exister en toute égalité.

*Gemma Gauthier*, responsable régionale du comité de la condition des femmes

# ***Comité en environnement durable***

## **Réflexion sur l'eau embouteillée**

« **On connaît la valeur de l'eau que lorsque le puits est à sec** » Proverbe du monde.

L'industrie de l'eau embouteillée avec un marketing bien structuré réussit à vendre au Québec 51,8 litres d'eau par personne par année.

On a convaincu les consommateurs que cette eau était plus sécuritaire, plus propre, plus nature, plus claire. Si vous êtes jeune, sain et actif, vous achetez cette image et pensez avoir un choix qui dénote votre statut social et votre étiquette.

C'est cher, c'est à la mode, mais au fond, ce n'est pas meilleur que l'eau du robinet.

Cette nouvelle habitude de consommation prend de plus en plus d'ampleur et met en danger une de nos plus importantes richesses naturelles.

Des compagnies privées font des profits énormes et croissants avec une ressource naturelle vitale sans nécessairement respecter des normes sévères et paient rarement une redevance pour l'eau puisée. Dans certains cas elles assèchent les réserves d'eaux souterraines et nuisent à l'écosystème. Trois milliards de personnes manquent d'eau.

Seulement 44% des bouteilles sont recyclées, et le reste va dans les sites d'enfouissement. Les nouvelles bouteilles biodégradables nécessitent la monoculture de maïs, de pommes de terre ou de blé qui engendre des crises alimentaires et environnementales.

Beaucoup d'énergie est consommée pour la fabrication et le transport des bouteilles; 18 millions de barils de pétrole pour la consommation américaine. Sans message marketing, il n'y a pas de différence, sauf le prix.

L'eau embouteillée est environ 1000 fois plus chère que l'eau du robinet, mais elle répond à des normes beaucoup moins sévères.

25% de cette eau provient d'un réseau d'aqueduc privé (municipal).

Saviez-vous que la meilleure solution pour l'eau consommée à la maison est d'en garder un pichet au réfrigérateur ?

Pour ceux qui n'aiment pas le goût de l'eau de leur municipalité, l'ajout d'un filtre au charbon fait parfaitement l'affaire (Les clubs 4H du Québec Inc.).

Avec les nouvelles eaux vitaminées, aromatisées et de toutes les couleurs, est-ce possible de revenir à la source ?

Quelle sera notre implication pour conscientiser la nouvelle génération ?

Y a-t-il urgence d'agir ?

---

Références : [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

Document : Regard sur l'industrie de l'eau embouteillée en Amérique du Nord

*France Harrisson*, responsable régionale en Environnement

# **LES GRANDS EXPLORATEURS**

## **ABONNEMENTS POUR LA SAISON 2011-2012**

### Avantages de s'abonner en groupe.

1. Rabais de 15% sur l'abonnement régulier (ce qui représente 1 ciné-conférence gratuite sur 6).  
Soit 77\$ pour les 6 ciné-conférences, stationnement et frais de service inclus.
2. Sur un simple appel au **819 822-1428**, je complète votre formulaire d'abonnement.
3. Je complète aussi pour vous le coupon de tirage pour un voyage que les Grands Explorateurs font tirer à chaque année parmi leurs abonnés. Si vous vous abonnez avant le 15 mai 2011, vous aurez une chance supplémentaire de gagner une autre destination voyage.
4. Si vous êtes déjà abonnés à l'individuel, vous pouvez conserver votre siège tout en profitant du prix de groupe.
5. Dès mars 2011, vous pourrez me téléphoner et je m'occuperai de vous intégrer à mon groupe.

**N.B. :** Le prix de groupe pour un abonnement jeunesse (16 ans et moins) est 55,50\$ tout inclus. Plusieurs personnes retraitées font un cadeau à leurs petits-enfants.

### SAISON 2011-2012

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| 1. Paris, une capitale à travers le temps – Gérard Civet        | 1 <sup>er</sup> octobre 2011 |
| 2. Destination Tombouctou – Michel Drachousoff                  | 19 novembre 2011             |
| 3. Les Marquises, le cœur du Pacifique sud – Robert Blondin     | 21 janvier 2012              |
| 4. Venezuela, un joyau de la nature – Jean-Bernard Buisson      | 18 février 2012              |
| 5. Nouvelle-Zélande, paradis des antipodes – Serge Oliero       | 31 mars 2012                 |
| 6. L'Inde au milliard de regards – Lionel et Cyril Isy-Schwartz | 28 avril 2012                |

### **Hors-série classique**

L'Ouest américain, les plus beaux sites naturels (Minh)

Éric Courtage

Dimanche le 30 octobre à 16h00

### **Hors-série découverte**

Indochine, 2000 km à pied (piste Ho Chi Minh)

Cécile Clocheret et François Picard

Mardi le 28 février à 20h00

### **Prix pour ces ciné-conférences**

13,75\$ (10,50\$ prix jeunesse)

*Denise Tardif*